



N°74- février 2017 -

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 13 février 2017

(*) L'intégralité des délibérations peut être consultée sur le site internet de la commune ou sur le panneau d'affichage situé près de la Mairie

Travaux Mairie/Ecole : Avenant au lot 7 Peinture

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter un avenant au lot peinture, ces travaux seront réalisés par l'entreprise TUGEND sise 17 rue de la Cenpa à 67590 Schweighouse sur Moder.

Pourquoi ?

- ✓ Nettoyage et mise en peinture d'une grille de fenêtre non prévue initialement,
- ✓ Mise en peinture du châssis de la cloison vitrée initialement prévue en bois brut mais le rendu final n'était pas en harmonie avec les autres huisseries,
- ✓ Pose de fibre de verre sur l'escalier existant avec 2 couches de peinture et rattrapage des peintures des huisseries

Marché initial du 21 juin 2016 - montant : 6 761,15€ HT

Avenant n° 1 - montant : 716,02 € HT

Nouveau montant du marché : 7 477,17 € HT

Travaux Mairie/Ecole : Avenant au lot 6 Menuiserie intérieure

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter un avenant au lot menuiserie, ces travaux seront réalisés par l'entreprise Schalck sise 8 rue de l'artisanat à 67350 Niedermodern

Pourquoi ?

- ✓ Fourniture et pose de deux serrures supplémentaires pour la salle de réunion sur demande du bureau de contrôle Dekra,
- ✓ Tablettes de fenêtre en stratifié blanc.

Marché initial du 21 juin 2016 - montant : 24 247,90€ HT

Avenant n° 4 - montant : 762,10 € HT

Nouveau montant du marché : 28 500,00 € HT

Travaux extérieur Mairie/Ecole : mise en accessibilité

Dans le cadre des travaux de mise aux normes de la Mairie-Ecole, il y est obligatoire de s'associer à un organisme agréé qui se chargera de nous assister d'un point de vue technique sur la réalisation des équipements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier la mission d'assistance technique pour les travaux de mise aux normes PMR du bâtiment Mairie-Ecole à **l'entreprise DEKRA sise 5 rue Alfred Kastler à Ostwald, pour un montant estimé à 880 € HT** pour la mission « contrôle construction : accessibilité des constructions pour les personnes handicapées »

Travaux extérieur Mairie/Ecole : mise en accessibilité

La première tranche des travaux étant achevée, la deuxième tranche, concernant l'accessibilité extérieure est lancée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- Autorise le Maire à procéder à la consultation d'entreprises,
- Adopte le plan de financement suivant :

✓ Coût total des travaux extérieurs (2 ^{ème} tranche):	34 200,00 €HT
✓ Honoraires Architecte :	4 000,00 € HT
✓ Mission contrôle :	880,00 € HT
✓ DETR (20,72% des 34100€ notifiés en 2016) :	7 066,00 €
✓ FSIL sollicité et accordé par M. le Sous-Préfet le 14/12/2016) :	16 000,00 €
✓ Fonds propres ou emprunt :	16 014,00 €

Horloge de l'église : réparation

Le dysfonctionnement récurrent de la minuterie de l'horloge de l'église a motivé le Conseil Municipal à **remplacer la minuterie réceptrice pour l'entraînement des aiguilles de l'horloge de l'église.**

Les travaux sont attribués à l'entreprise **VOEGELE**, sise 110 route des Romains à Strasbourg, pour un montant de **1 202 € HT**. C'est cette même entreprise qui a en charge la maintenance de l'horloge.

Garage de la mairie : travaux de crépissage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ décide de réparer le crépis du garage de la mairie qui s'effrite sur la partie haute,
- ✓ attribue les travaux à **l'entreprise Stark, sise 98A rue de Versailles à Minversheim, pour un montant d'environ 648,75 € HT**, comprenant la mise en place d'un échafaudage, le décrépissage, l'enduit en 3 couches et la dépose et la repose de la goulotte PVC.

Biens communaux : Adoption du règlement de location

Le règlement de location des biens communaux tel qu'il a été adopté :

« Le Conseil Municipal, soucieux de protéger la qualité du patrimoine en évitant la dévaluation abusive des biens communaux :

- ✓ Décide de privilégier les candidats domiciliés à Minversheim et à jour du paiement des taxes locales
- ✓ Fixe les règles d'attribution ci -après à ajouter au cahier des charges règlementant la location des biens communaux :
 - Les agriculteurs à titre principal
 - Les jeunes agriculteurs (installés depuis moins de 5 ans et bénéficiant des aides à l'installation)
 - Les candidats à la location n'ayant eu aucune attribution durant l'année en cours
 - Les candidats à la location ayant le moins de surface dans la catégorie concernée par l'attribution
 - Les exploitants contigus au bien à attribuer
 - Les candidats à la location ayant respecté le cahier des charges des biens communaux

Ces critères seront analysés par la commission d'attribution des biens communaux.

Le Conseil Municipal se réserve le droit d'étudier tous les cas et reste souverain pour l'attribution des parcelles vacantes. »

Voyage scolaire : subvention

Suite à la demande de subvention formulée par le proviseur du LEGT Robert Schuman de Haguenau pour un voyage scolaire à Briançon du 4 au 8 octobre 2016 pour une élève domiciliée à Minversheim. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder **une subvention de 32,50 € pour Océane Zaepfel, domiciliée 16 Rue du Faubourg.**

Salle de classe : remplacement de la vasque

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ décide de remplacer la vasque de la salle de classe de Mme Pereira par un bac à laver équipé d'un meuble de rangement, plus adapté aux activités de peinture.
- ✓ attribue les travaux à **l'entreprise Dollinger, sise 6 rue de l'école maternelle à Berstheim, pour un montant d'environ 1 484,47 € HT**, comprenant le bac, les raccords, la pose de carrelage complémentaire, le meuble de rangement ainsi que la main d'oeuvre.

Lutte contre le cancer : demande de subvention

Dans le cadre de l'opération nationale « Une rose, un espoir » organisée par la Ligue contre le cancer, avec la participation de motards, la section des motards du Pays de la Zorn a sollicité une subvention de 72€ correspondant à la quantité de roses proposées en échange d'un don de 2€ ou davantage lors du passage dans notre commune le 29 avril prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu a décidé de verser cette subvention.

Divers

Etat Civil : Naissance

Le 29 décembre est née :

Eléonor Dierstein, fille de Elisabeth DORCHAIN et Cédric DIERSTEIN

Le 4 janvier sont nés :

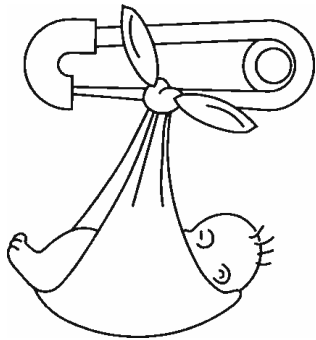
Elyne Vogt, fille de Stéphanie ALEXANDRE et de Philippe VOGT

Hugo, Léon Gaudefroy, fils de Claudia ZREIKA et Vincent GAUDEFROY

Le 31 janvier est née :

Inès, Claire Matter, fille de Marie, Elisabeth GRASSER et de Jean-Marie MATTER

Bienvenue à ces nouveaux citoyens du monde et félicitations aux parents



Nouveaux arrivants

M. Serge FINITZER au 5 rue du Faubourg

M. Christophe KOEPFINGER au 40 rue Haute

Mme Laetitia SAVIO et M. Maxime MICHEL et leurs enfants **Luca et Léana** au 57 Grand' rue.

Qu'ils soient les bienvenus dans notre commune

Avis aux jeunes nés en 2001

Dès votre 16^{ème} anniversaire, rendez-vous en Mairie pour procéder à votre recensement. Cette démarche personnelle est obligatoire.

Ramonage : rappel



La corporation des Maîtres ramoneur rappelle que le ramonage est obligatoire une fois par an pour les combustibles gazeux et deux fois par an pour les combustibles solides et liquides quelque soit la quantité utilisée. La liste des entreprises de ramonage, membres de la corporation, est disponible en Mairie.

ASCLM : communiqué



Sortie au Papoo's mercredi 7 décembre organisée par l'ASCLM pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. Ambiance garantie !



Spectacle de magie samedi 7 janvier organisé par l'ASCLM pour les enfants de 7 à 10 ans, complété par des jeux et un goûter. L'ambiance était aux rires et à la bonne humeur.

A vos agendas !

Election Présidentielle :

Dimanche 23 avril 2017 : premier tour

Dimanche 7 mai 2017 : second tour

Election Législatives :

Dimanche 11 juin 2017 : premier tour

Dimanche 18 juin 2017 : second tour

Notons ces dates, et votons, ce sont des moments importants pour notre démocratie durant lesquels chaque citoyen peut s'exprimer.

Opération « une Rose un Espoir » : soutenue par la commune

Samedi 23 avril entre 9h15 et 17h des motards et leurs passagers feront du porte à porte dans 24 communes du Pays de la Zorn pour vous proposer une rose en échange d'un don en faveur de la lutte contre le cancer.

L'ensemble des dons récoltés est intégralement reversé à la Ligue de lutte contre le cancer du Bas-Rhin, ces fonds serviront à mettre en place des activités pour améliorer le quotidien des patients atteints de cancer dans notre département.

Les motards seront clairement identifiés par un badge et feront un tour dans le village pour annoncer leur venue.

Amitié, Solidarité, Générosité...

Une Rose... un Espoir

SAMEDI 29 AVRIL .17

...pour que les autres vivent !

Les motards vous proposent une rose contre un don minimum de 2€ au profit de la lutte contre le cancer

dans tous les villages des Com Com :

Kochersberg Ackerland com com

Communauté de Communes Pays de la Zorn

Plus d'infos → f Une Rose Un Espoir Kochersberg Ackerland Pays de la Zorn

www.uneroseunespoir.com

Un avis est lancé aux motards qui souhaitent partager leur passion en donnant un peu de leur temps pour cette cause.

Pour connaître les détails de l'inscription contactez Annette Epp au 06/32/53/04/60 représentante locale pour cette opération

Du lait pour les bébés !

Le lactarium de Strasbourg recherche des mamans allaitantes.

Les stocks de lait maternel destinés aux bébés prématurés ou fragiles hospitalisés à l'hôpital de Hautepierre ou dans les maternités du Bas-Rhin sont bas.

Pour pallier à cette pénurie, le lactarium de Strasbourg lance une campagne pour rechercher des mamans allaitantes désireuses de donner leur lait maternel.

En effet, le lait maternel possède des qualités particulières, irremplaçables pour tous les nouveau-nés et dans certaines situations les mamans n'ont pas la possibilité d'assurer une lactation assez importante pour répondre aux besoins de leur enfant.

Peuvent devenir donneuses les mamans allaitantes qui ont un surplus de lait. Le lait est cherché au domicile de la maman.

Devenir donneuse : un geste simple, maternel et généreux
Pour tout renseignement contactez le lactarium de l'hôpital de Hautepierre : au 03 88 12 71 99



Sportive à l'honneur

Gymnastique artistique



Scheer Alice, lors de la compétition du 5 février 2017 à Illkirch Graffenstaden, en circuit 9 ans, est devenue **championne départementale avec une avance de plus de 6 points sur les sports études.**

En mars, elle participera au championnat d'Alsace et essaiera d'obtenir une qualification pour les zones.

Un grand bravo à Alice pour sa persévérance qui lui a permis de décrocher ce titre et bon courage pour les défis à venir.

Infos pratiques

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard **03.88.51.68.06**

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Yvette Holtzmann **03.88.51.65.96**

yvette.holtzmann@orange.fr

Annette Epp **06.32.53.04.60**

annetteepp@free.fr

Franck Lang **06.85.58.20.42**

franlang@estvideo.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

Police : 17

Pompier : 18

Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09